

L'Assemblée générale de l'AFPS 04

Du 21.10.17

RAPPORT D'ORIENTATION

voté à l'unanimité

LE CONTEXTE GENERAL :

En cette année 2017 de commémoration des années 1917, 1947, 1967... Et 25 ans après les accords d'Oslo, nous pouvons mesurer comme ceux-ci ont fonctionnés comme un piège.

Avec un monde marqué par une multiplication des foyers de conflits, où les attaques terroristes tendent à nourrir la peur de l'islam et l'amalgame de celui-ci avec le terrorisme, l'injustice faite aux Palestiniens semble avoir été reléguée au second plan des agendas internationaux. Dans ce contexte la division de l'Union européenne, la complicité de nombreux états et l'impuissance de l'ONU, renforcent les conséquences pour l'ensemble des composantes du peuple palestinien.

Leur situation est paradoxale, on note des avancées sur le plan international, mais leurs conditions d'existence sont de plus en plus dramatiques au quotidien. Suite au durcissement des lois en Israël qui entraînent la ségrégation, les injustices et l'accélération de la colonisation en Cisjordanie ; expulsions, arrestations, et distorsions politiques de l'histoire archéologique à Jérusalem Est...

Nombreuses sont les voix qui expriment des doutes sur les possibilités de voir naître un État de Palestine souverain, aux côtés de l'État d'Israël et qui s'inquiètent de ce qu'il adviendrait des Palestiniens dans le cas d'un seul état.

Pourtant, malgré les mauvaises nouvelles pour les palestiniens, il existe des avancées qui bien que limitées et fragiles, ne peuvent être négligées.

Celles venant de Palestine, comme la demande d'enregistrement à la Cour pénale internationale, même si le chemin est encore long qui pourrait conduire des responsables israéliens devant cette juridiction.

Ou l'annonce le 12 octobre du nouvel accord de réconciliation entre l'Autorité Palestinienne et le Hamas qui fait suite à des changements au sein même du Hamas et qui doit permettre la prise de responsabilité de la gestion de toute la bande de Gaza par l'Autorité palestinienne, en concertation avec les autorités du Hamas, dès le 1er décembre qui est porteuse d'espoir. L'unité palestinienne devrait être saluée par nombre d'États. C'est une nécessité face à un pouvoir israélien qui sape systématiquement toute perspective de paix. Reste à craindre la réponse d'Israël pour réduire à néant la portée de cette décision.

Ou les décisions venant de la communauté internationale, comme le courrier officiel de l'ONU adressé à 150 entreprises de par le monde en septembre. Courrier par lequel Zeid Ra'ad Al Hussein, le Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme de l'ONU, les informe qu'elles vont figurer dans la base de données qu'il a la mission de constituer concernant les entreprises qui exercent des activités dans les colonies israéliennes en Cisjordanie et à Jérusalem Est. Il leur rappelle que leurs activités en Palestine occupée se font

« en violation du droit international et en opposition aux résolutions de l'ONU ». Il leur demande également d'apporter des précisions sur leurs activités dans les colonies israéliennes. En réponse à ce courrier, depuis, certaines auraient commencé à annoncer leur retrait. Ou la déclaration le 7 juillet du Comité du Patrimoine mondial de l'Unesco reconnaissant la vieille ville d'Hébron et ses lieux saints appelé Mosquée d'Ibrahim par les Musulmans et Tombeau de Patriarches par les Juifs « patrimoine mondial palestinien » et l'inscrivant sur la liste des sites « en péril ».

Ou pour la 1ere fois, à l'initiative de 7 pays dont la France, des membres de l'UE ont décidé de formaliser par une lettre au MAE d'Israël une demande de compensation du préjudice subi à hauteur de 31252 € pour des démolitions de matériel scolaire et de panneaux solaires. Belgique, France Italie, Espagne, suède, Luxembourg, Irlande.

Il y a encore les 1ers effets liés à l'internationalisation des campagnes BDS qui menacent de faire perdre des marchés aux entreprises qui commercent avec Israël dans les colonies et le retrait de certains fonds de pension.

Depuis les dernières élections en Israël la situation a le mérite d'être claire. Désormais, on ne peut plus faire mine de ne pas savoir ce que cherche le gouvernement de Netanyahu, c'est-à-dire d'empêcher la solution à deux États et d'annexer l'essentiel de la Palestine. Un gouvernement bien installé, ouvertement d'extrême droite, qui fait fi des règles internationales et qui prend ses distances avec ces organisations ... Qui vient par exemple d'annoncer qu'il quitte l'UNESCO il y a quelques jours.

La France, comme ses partenaires de l'UE savent qu'il a été dit clairement non à l'État palestinien, oui au maintien du blocus de Gaza, oui à l'extension sans limite de la colonisation en particulier à Jérusalem Est et dans la vallée du Jourdain. Les faits et les rapports le prouvent. Et la France devrait, sauf à céder devant la force, sanctionner une politique qui méprise le droit international comme le droit des peuples et qui ne peut mener qu'à l'abîme pour les 2 parties concernées.

Mais rien n'est jamais définitif et nous devons espérer de la politique et des relations internationales, qui pourraient bouleverser les pronostics actuels. Dans ce contexte géopolitique mouvant, avec les bouleversements au Moyen-Orient, l'évolution de la politique des États-Unis particulièrement dangereuse depuis l'élection de Trump notamment en relançant la tension avec l'Iran répondant ainsi à la demande d'Israël de rompre l'accord sur le nucléaire, ou du frémissement d'une prise de conscience européenne, nous devons contribuer à porter l'idée d'une paix possible basée sur le Droit international.

Car, malgré un État israélien qui ne reconnaît pas les droits élémentaires des Palestiniens ; une société israélienne où les forces de paix sont minoritaires, des négociations dans l'impasse, voire inexistante ; une colonisation qui se poursuit, qui dévore les terres et prive d'eau. Malgré le mur qui sépare ; la judaïsation de Jérusalem qui se poursuit. Malgré Gaza martyrisée et toujours étranglée par le maintien du blocus depuis plus de 10 ans. Malgré l'emprisonnement comme moyen d'écraser la résistance. Malgré l'oppression des Palestiniens d'Israël... En dépit de tout cela, nous devons espérer encore et agir. Parce que le peuple Palestinien a besoin partout, des voix à l'extérieur de la Palestine pour faire valoir ses droits et concrétiser les avancées sur la scène internationale. Parce que les Palestiniens restent debout et développent leurs formes de résistances. Qu'ils restent nombreux à vouloir l'unification. Qu'ils ne se résignent pas à l'apartheid et au sociocide. Parce qu'ils nous demandent de ne pas les laisser seuls et de témoigner de leur réalité.

En France, avec la situation de crise sociale et financière et suite aux attentats ... Nous devons faire face à la montée du racisme anti arabe, à l'islamophobie et l'antisémitisme. Notre combat n'en est que plus délicat et plus nécessaire. Au nom de valeurs universelles, de paix et de liberté. Porter l'exigence de justice pour la Palestine, nous impose de lutter contre les faux amalgames et contre toutes les formes de racisme. D'autant plus que les présidents Hollande ou Macron, de même que les 1ers ministres Valls ou Philippe, n'ont pas craint encore très récemment de déclarer l'antisionisme nouveau visage de l'antisémitisme, prenant le risque d'aggraver la situation en provoquant confusion et amalgames. Ils cautionnent par ces discours une spécificité française qui permet de criminaliser l'appel aux boycotts en attaquant délibérément la liberté d'expression et de critique d'un état voyou.

LE RÔLE DE NOTRE ASSOCIATION

Notre vocation est de rassembler les personnes attachées au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, à la défense de la personne et de développer la solidarité avec le peuple palestinien.

Alors, compte tenu de la situation décrite, quel rôle peut jouer notre association ? Comment soutenir ce peuple, dans sa lutte pour la réalisation de ses droits nationaux ?

Quel rôle jouer pour favoriser une paix réelle et durable, en lien avec les Palestiniens fondés sur l'application du droit international ?

Mais aussi, comment faire paraître la Palestine, avec sa force symbolique, comme le passage obligé d'un avenir de paix pour la région ?

Il est de la responsabilité du mouvement de solidarité de montrer que c'est précisément sur la question de la Palestine que l'Europe peut agir et remettre le droit international et le droit des peuples au centre des principes de résolution des conflits. Mais pour atteindre ce but, il faudra qu'elle sorte de l'inconséquence de ses positions actuelles.

Les activités de l'AFPS se développent sur 4 plans complémentaires tels que définis dans nos statuts : Information et action politique pour mobiliser l'opinion publique. Intervention citoyenne auprès des élus, des pouvoirs publics et des médias. Soutien moral, matériel et humanitaire des Palestiniens. Aide au développement et coopération avec les organisations de la société civile palestinienne, connaissance et échanges mutuels.

L'association coopère également avec les associations israéliennes dont l'objectif clairement exprimé est le soutien aux droits nationaux du peuple palestinien. Elle adhère aux regroupements d'organisations qui partagent ses objectifs à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Notre projet, outre le soutien au peuple palestinien est de faire changer la politique française et européenne, donc d'agir dans la société et en direction des institutions.

Nous affirmons et exigeons un certain nombre de principes : la nécessité de la reconnaissance pleine et entière de l'État de Palestine dans les frontières de 1967. La mise en application de sanctions contre la politique illégale d'Israël par un embargo sur les armes et arrêt de la coopération militaire et policière. L'interdiction des produits des colonies et des relations d'affaires profitant à la colonisation et la suspension de l'accord d'association UE-Israël. Le retrait du Hamas et des organisations du mouvement national palestinien de la liste des organisations terroristes. Le soutien aux démarches palestiniennes commencées à l'ONU et à la CPI. La levée du blocus de Gaza qui est d'une urgence absolue, ainsi que la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens. La reconnaissance des droits des réfugiés, et une solution basée sur la justice et le droit international.

Notre rôle est de militer sans nous substituer aux Palestiniens dans leurs choix politiques, ni dans les formes de leurs luttes de résistance. Même si ce débat peut nous traverser, nous restons attachés à l'autodétermination, comme le droit international le stipule.

Comme groupe local de l'association, nos choix s'inscrivent évidemment dans le champ défini nationalement et réaffirmé lors du dernier congrès de mai 2017.

1. Concernant l'Information et action politique vers l'opinion publique : convaincre du caractère colonial de ce conflit

Il est nécessaire d'avoir une mobilisation plus large et régulière. La longueur du conflit, l'impression de ne pas voir surgir de solution, la médiatisation d'autres drames détournent les énergies, affaiblissent les élans d'adhésion à notre combat. Pourtant, c'est la pression du plus grand nombre qui permettra des décisions conséquentes au plan national et européen.

Convaincre nécessite de rappeler les responsabilités historiques et géopolitiques de l'Europe et de l'Occident dans ce drame qui peut sembler lointain. La commémoration de 1917, 1947 et 1967 doivent pouvoir nous aider.

Trop souvent on renvoie dos à dos Israéliens et Palestiniens, sans que le rapport occupants-occupés soit pris en considération. Il s'agit pourtant d'un conflit inégal entre un colonisateur et un colonisé. D'un affrontement qui oppose une puissance économique, technologique, militaire, reconnue internationalement, soutenue avec force par les États-Unis et l'UE, et un peuple dont le droit à vivre dans un territoire souverain s'inscrit dans une multitude de résolutions non appliquées. La société palestinienne est menacée par la ségrégation, l'apartheid. Ce constat nous oblige.

En défendant les Palestiniens, en nous appuyant sur le droit international, en refusant une lecture religieuse du conflit, en distinguant clairement les choix politiques des dirigeants israéliens de la population de l'État hébreu et de la communauté juive, nous luttons contre les confusions qui peuvent générer l'antisémitisme.

2. Mobiliser l'opinion publique pour faire changer les politiques française et européenne.

Le droit international a été mis en place par l'ONU depuis la fin de la 2nde guerre mondiale par les grandes puissances. Ces dernières n'hésitent pas à y faire référence quand leurs intérêts sont en jeu... Mais acceptent leur impuissance quand elles sont violées au profit d'Israël. Jamais de sanctions, de désengagements politiques ou d'ordre économique. Pendant ce temps, on observe sur le terrain une politique de faits accomplis.

D'une façon générale il faut sortir de la logique mortifère des négociations en tête-à-tête,

Divulguer et utiliser les rapports des chefs de missions diplomatiques de l'UE, des ONG, du tribunal Russel pour la Palestine qui sont des outils précieux trop souvent occultés.

Nous pouvons nous inscrire dans les actions et campagnes nationales pour engager la France dans la démarche de reconnaissance de l'état Palestinien. Pour exiger de la France et de l'UE la suspension de l'accord d'association Union européenne-Israël. Faire pression sur les entreprises nationales afin qu'elles ne participent d'aucune façon à la colonisation. Et faire cesser toute coopération militaire ainsi que l'achat par l'armée française de technologies israéliennes. Demander la mise en place d'un étiquetage des produits issus des colonies. Ainsi que l'abrogation de la directive 'Alliot Marie - Mercier'

Vérifier l'application de la nouvelle directive Européenne mise en œuvre début 2014. qui permet des poursuites judiciaires contre les acteurs du boycott.

Enfin, il faut mener campagne pour que la Palestine devienne membre des Nations unies, faire cesser le blocus de Gaza, la colonisation, permettre la libération des prisonniers politiques et une solution juste du problème des réfugiés.

Mais tout cela ne pourra être obtenu sans avoir convaincu les élus.

3. De l'intervention citoyenne auprès des élus et des médias

L'ancienneté et la qualité de notre implantation dans le département devraient nous permettre d'avoir des relations de confiance avec les élus et les collectivités territoriales qui sont des relais essentiels quand il s'agit d'interpeller les gouvernements.

Les motions votées par les collectivités, les lettres personnelles des élus, les démarches des parlementaires au sein de leurs assemblées participent à la création d'un rapport de force. La dernière décision de soutien à la reconnaissance de la Palestine comme état par les parlementaires montre l'importance du soutien des élus. Pourtant beaucoup hésitent à s'engager, et ici, il est difficile d'obtenir une réponse à nos demandes de RV. Le travail auprès des élus passe aussi par l'association de coopération décentralisée Provence- Palestine. Dans ce cadre, la semaine prochaine, la mairie de Thoard, la confédération Paysanne et nous même invitons à une cérémonie d'accueil d'un palestinien. Il est important que nous arrivions à mieux travailler et à mener des projets en commun.

4. Il faut poursuivre notre travail avec le collectif Palestine 04 ' l'urgence de la paix et du droit'

Le collectif nous permet de travailler avec des partis politiques, des syndicats et des associations de notre département. En principe il rassemble 29 structures, mais malheureusement très peu d'entre elles sont actives. À part notre action prochaine du 28/10, seules quelques actions BDS, nous ont permis de réactiver ce collectif.

Quand la violence prend un tournant dramatique, le collectif est un outil de mobilisation qui renforce notre périmètre de mobilisation et notre légitimité auprès des autorités.

5. Poursuivre notre travail de solidarité avec la Palestine

Depuis la création de l'AFPS 04 notre association a toujours soutenu les Palestiniens dans leur lutte quotidienne, considérant que résister est la condition pour exister. La résistance populaire et l'aspiration à l'unité sont des moyens de la solution.

Il est clair pour nous que le projet israélien passe par une expulsion lente et continue des Palestiniens de leurs terres. Par la punition collective. Sa stratégie passe aussi par un étouffement lent avec destruction de maisons, détournement des ressources en eau, vol des terres par les colonies et la construction du mur, ...

Nos projets en Palestine occupée ont pour objectifs le maintien des populations et d'activités viables. Cela a été le cas à propos de l'huile d'olive, dont la vente reste essentielle et que nous soutenons toujours. Après l'aide à la réhabilitation du réseau d'irrigation à Beit Lahiya au Nord de la Bande de Gaza et des bassins de stockage d'eau à Al Auja dans la vallée du Jourdain. Nous en sommes à la 3^{ème} année d'un projet en partenariat avec la région Rhône-Alpes et en Cisjordanie avec Ma'an, pour la réhabilitation de 45 logements dans la vallée du Jourdain (2015-2018), une région qui reste un enjeu stratégique pour l'avenir d'une Palestine souveraine et qui est annexée à plus de 90% par les colonies et l'armée israélienne. Nous contribuons également au projet pluriannuel « un million d'oliviers pour la paix en Palestine » qui concerne la replantation d'oliviers dans les lieux où ils ont été particulièrement arrachés pour la construction du mur d'annexion, déclaré illégal par la communauté internationale depuis 2005.

Projets et missions sont irremplaçables pour affirmer notre solidarité sur le terrain et témoigner ensuite à notre retour. Les projets sont également un excellent support pour sensibiliser et élargir notre action. Il faudrait mieux les mettre en valeur et solliciter par des souscriptions, des expos, des support audio la participation d'un large public.

Notre soutien passe aussi par le parrainage des prisonniers, projet national dans lequel les membres du groupe local se sont trop peu engagés jusqu'à maintenant. Rappelons qu'il y a actuellement près de 7000 prisonniers politiques palestiniens, et seulement 16 parrains dans notre département. À travers la campagne de parrainage, c'est un autre pan de l'oppression israélienne que nous mettons en lumière, encore moins connu du grand public.

C'est l'occasion de rappeler la grève de la faim pour la dignité menée pendant 41 jours par 1500 prisonniers en avril-mai de cette année à l'appel de M Barghouti. L'occasion également de rappeler l'arrestation de Salah Hamouri citoyen d'honneur de Ste Tulle. Aujourd'hui Salah H est emprisonné en détention administrative, donc sans jugement, pour 6 mois renouvelable. Une campagne pour sa libération est en cours. Nous en sommes partie prenante.

6. Poursuivre l'information du public et renforcer notre dynamisme

Les soirées que nous organisons, les présences sur les marchés, les manifestations lors d'événements dramatiques en Palestine, les actions menées avec le Collectif et l'Association de coopération décentralisée Provence-Palestine, ainsi que les liens avec les élus et la presse nous permettent d'être une association connue pour le sérieux et la qualité de son travail.

Notre groupe local participe à la vie de l'association au niveau national. Après Gisele F qui a fait 3 mandats au CN, nous avons une élue au Conseil National et au BN depuis le dernier congrès de mai 2017. 3 membres de notre CA participent régulièrement aux groupes de travail nationaux (mission, résistance, prisonniers politiques et projets). Pour rappel, il y a d'autre GT et si vous êtes tentés, faites-vous connaître ! Cette participation nourrit le fonctionnement du siège, crée des liens avec la direction et les autres groupes locaux, elle favorise notre compréhension des enjeux et, par retombées, est aussi un facteur de la dynamique du groupe local 04. Notre nouveau CA devrait s'enrichir de 4 nouvelles recrues...

Mais ces éléments positifs ne doivent pas occulter les progrès qu'il nous reste à faire. Nous ne pouvons nous satisfaire du non-renouvellement d'une partie des adhésions. L'aspect le plus inquiétant est la stagnation du nombre de militants actifs. Nos CA peuvent accueillir tous les adhérents. Y venir est un bon moyen de prendre une place plus active. Nous avons besoin d'impliquer davantage les membres du CA et l'ensemble des adhérents par une répartition des responsabilités et la mise en place de groupes de travail sur des thématiques particulières : campagnes (BDS – banques...) ; contacts avec les élus, la presse, le siège, les adhérents, les autres GL de PACA ; prisonniers ; communication et matériels ; projets en Palestine ; programmation culturelle, organisation d'événements locaux, etc...

Bien sûr, comme dans toutes les associations nous savons qu'une proportion importante engage simplement un soutien financier par leur cotisation et ce n'est pas rien ! Quelques-uns également par leur présence lors des événements que nous organisons. Cette forme de soutien est vitale mais la multiplication des campagnes, l'immensité de la tâche nécessitent un investissement beaucoup plus important, faute de quoi la lassitude des plus engagés entraînera l'atonie de l'AFPS 04 et nous ne pourrions être à la hauteur de la tâche et des enjeux... Enfin, même si c'est avec un grand plaisir que nous en accueillons les adhérents, nous ne pouvons que regretter que les GL du 05 et du 84 se soient mis en sommeil. L'élargissement du périmètre de nos GL va nous imposer de revoir nos façons de penser nos actions pour ne laisser personne sur le côté.

Il y a là matière à réflexion et à un débat largement ouvert pour nous tous.